

Le 14 JUIN Grève GÉNÉRALE !

Partout dans le pays des actions de grèves se déploient et prennent de l'ampleur contre la loi travail. Des blocages de zones industrielles, de raffineries, d'usines ou d'entreprises ont lieu un peu partout en France. Plusieurs intersyndicales de branches professionnelles ont déjà appelé à la grève reconductible, mais tout cela ne suffit pas !

**Plus vite nous frapperons fort,
Plus vite nous bloquerons l'économie et les profits des
actionnaires,
Plus vite nous gagnerons !**

Nous devons en finir avec cette loi en nous mobilisant massivement le 14 juin. Pour **SUD**, il ne s'agit pas de faire de la manifestation nationale un baroud d'honneur ; au contraire, en étendant et en renforçant la grève, donnons-nous les moyens que ce soit la manifestation fêtant l'abandon du projet de loi Travail et qui aidera à imposer nos propres revendications et non plus celles des patrons !

Alors oui, il n'y a pas d'autre alternative que d'appeler à la grève dans nos entreprises le 14 juin prochain. Nous devons cesser complètement le travail et rejoindre soit la manifestation parisienne (des bus, des TGV sont organisés...) soit les manifestations locales contre le projet de Loi Travail. Notre mobilisation est la seule solution pour obtenir le retrait de cette loi, qui imposera aux salariés des reculs sociaux dignes d'un retour à Germinal.

Salarié-es des centres d'appels, il nous appartient de prendre notre avenir, et celui de nos enfants, en main. Nous ne pouvons plus attendre...

Avec l'appui de la CFTD et de la CFTC qui exigent du gouvernement qu'ils tiennent bon, voici ce que permet, entre autre, cette loi :

- La baisse des salaires et la hausse du temps de travail
- De majorer les heures sup que de 10% au lieu de 25% par simple accord d'entreprise
- De travailler 46H /semaine jusqu'à 12 semaines consécutives et jusqu'à 12 heures / jour
- De changer les dates de congés payés au dernier moment et ouvrir la possibilité de déroger aux règles de jours de fractionnement ou du nombre de jours de congés d'été...
- De ne faire de négociation salariale que tous les 3 ans au lieu de tous les ans...
- Licencier y compris quand une entreprise n'a pas de difficultés économiques
- D'annualiser le temps de travail sur une période de 3 ans via un accord de branche.
- Et tout un tas d'autres joyeusetés qui vont bien pourrir nos vies...



Le gouvernement et le patronat restent sourds à la voix des salarié-es, nous devons bloquer la machine à profits. Il nous appartient, à nous, travailleur-ses, de choisir le monde que nous voulons.

Non, les salarié-es des centres d'appels ne laisseront pas les salarié-es des autres secteurs se battre à leur place, ils se battront à leur côté.

Notre avenir est en jeu et c'est par la lutte que nous allons gagner !

Pour connaître les dates, heures ou modalités de la montée à Paris ou de la manifestation la plus proche : sudptt@sudptt.fr

